



Paris et Rome signent un nouvel acte fondateur de coopération

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Ignazio Marino, Maire de Rome, ont signé mercredi une déclaration conjointe qui renforce la coopération entre les deux capitales, liées par un jumelage exclusif depuis 1956.

Les Maires de Paris et de Rome ont décidé de donner une **nouvelle impulsion** aux relations denses qui unissent les deux capitales européennes, dans plusieurs domaines prioritaires.

1. Lutter contre le dérèglement climatique

Dans cette déclaration, Paris et Rome s'engagent ensemble dans la lutte contre le dérèglement climatique, par des initiatives conjointes en vue de la Conférence des Nations Unies pour le Climat (COP21) qui aura lieu à Paris en décembre 2015. Elles partageront notamment leurs solutions qui favorisent les mobilités douces et la limitation de la pollution.

2. Soutenir le développement culturel

Les deux villes font un pas décisif pour le développement culturel. Elles s'engagent à :

- accentuer les échanges autour de la création, de la culture et de l'éducation.
- faciliter la circulation des artistes et des œuvres,
- développer les partenariats dans le domaine de la mode ;
- multiplier les jumelages entre leurs écoles primaires et leurs collèges.

3. Accompagner l'innovation et la recherche

Paris et Rome soutiendront ensemble l'émergence d'innovations scientifiques, numériques et touristiques, en renforçant notamment leur coopération économique.

L'adoption de cette Déclaration Conjointe marque une nouvelle étape dans la longue relation qui unit les deux villes, que célèbre en 2014 la programmation culturelle du [« Tandem » Paris-Rome](#).